

Évènement
de l' **AFDIT**

MATINALE DE L'AFDIT

**COMMENT RÉAGIR FACE A UNE
CYBERATTAQUE ?**

**Inscription préalable obligatoire
sur www.afdit.fr**

Avec le soutien de :

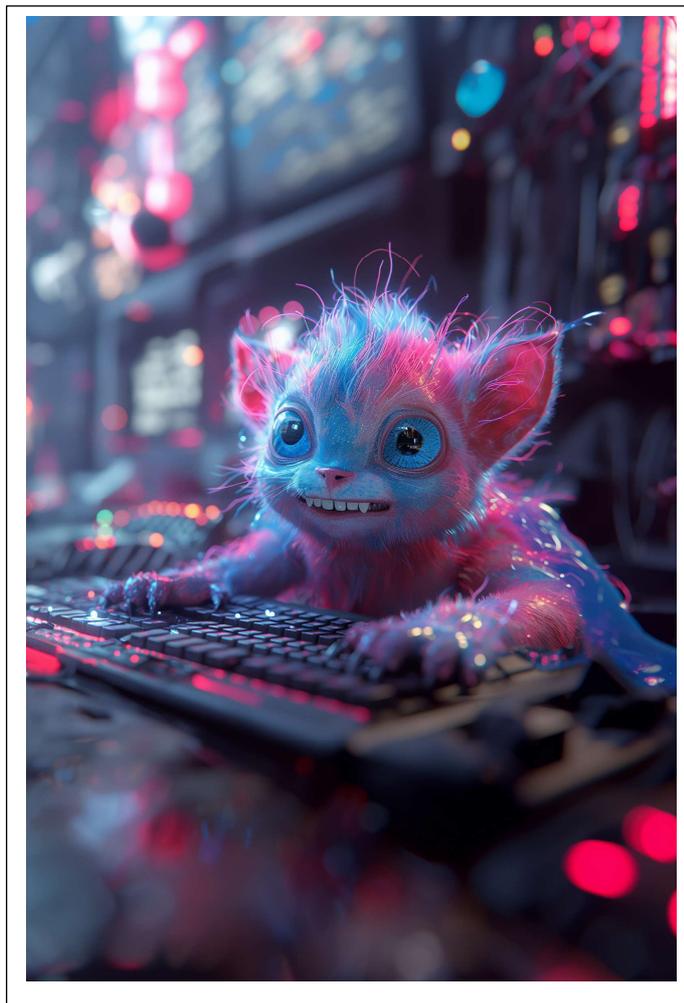


AFDIT

ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TÉLÉCOMMUNICATION

**EST HEUREUSE DE VOUS CONVIER
À SA MATINALE
SUR LE THÈME DE**

**LA GESTION D'UNE
CYBERATTAQUE -
ÉVÈNEMENT INTERACTIF**



LE JEUDI 6 JUIN 2024

8H30 – 11H

Université La Sorbonne

21 Rue Broca 75005 Paris

Présentation

AFDIT – ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TÉLÉCOMMUNICATION

L'AFDIT est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprise, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange des idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et du numérique.

<http://www.afdit.fr/evenements/>

Cet évènement est organisé par :

Claire Bernier

Avocate Associée

ADSTO
Avocats à la Cour

Avec

Madame Amel Rechid

*Responsable Juridique - Pôle Achats, Supply Chain et Digital
LEROY MERLIN*

Monsieur Tony Ruffin

RSSI LEROY MERLIN



Début février deux opérateurs assurant la gestion du tiers payant pour des complémentaires santé ont subi une cyberattaque conduisant au vol des données sensibles de plus de 33 millions de personnes dont le numéro de sécurité sociale. Plus récemment encore, France Travail (anciennement Pôle emploi) a été victime d'une cyberattaque similaire touchant les données de plus de 43 millions de personnes (dont à nouveau le numéro de sécurité sociale) inscrites au cours des 20 dernières années. Enfin, l'État français est régulièrement victime de cyberattaques dont la plus récente, le 10 mars 2024, par DDoS visait à rendre indisponibles les services de certains ministères.

Face aux cyberattaques de tout type et aux finalités variées (collecte de données, paralysie des services...) qui sont de plus en plus récurrentes, il est nécessaire de savoir comment bien réagir et d'adopter les bons réflexes pour limiter ses impacts : qui contacter ? Qui informer de la potentielle fuite de données ? Faut-il payer lorsqu'une rançon est demandée ? Dans quel cas contacter la CNIL ? Faut-il porter plainte ?

Lors de cette matinale, nous répondrons à ces questions au travers d'une simulation interactive de cyberattaque dans la vie réelle, et mettrons en exergue les points de vigilance pour tout acteur victime d'une cyberattaque afin de déterminer comment limiter au maximum ses effets néfastes.

Nos intervenants se proposent également de partager avec vous leurs analyses et expériences, ouvrant la voie à des échanges constructifs sur ce sujet complexe et crucial.

Inscription préalable obligatoire sur notre site internet : www.afdit.fr

Tarifs : - 50 € (non-adhérents), 30 € (adhérents AFDIT)
- Gratuit pour les étudiants (inscription préalable obligatoire)